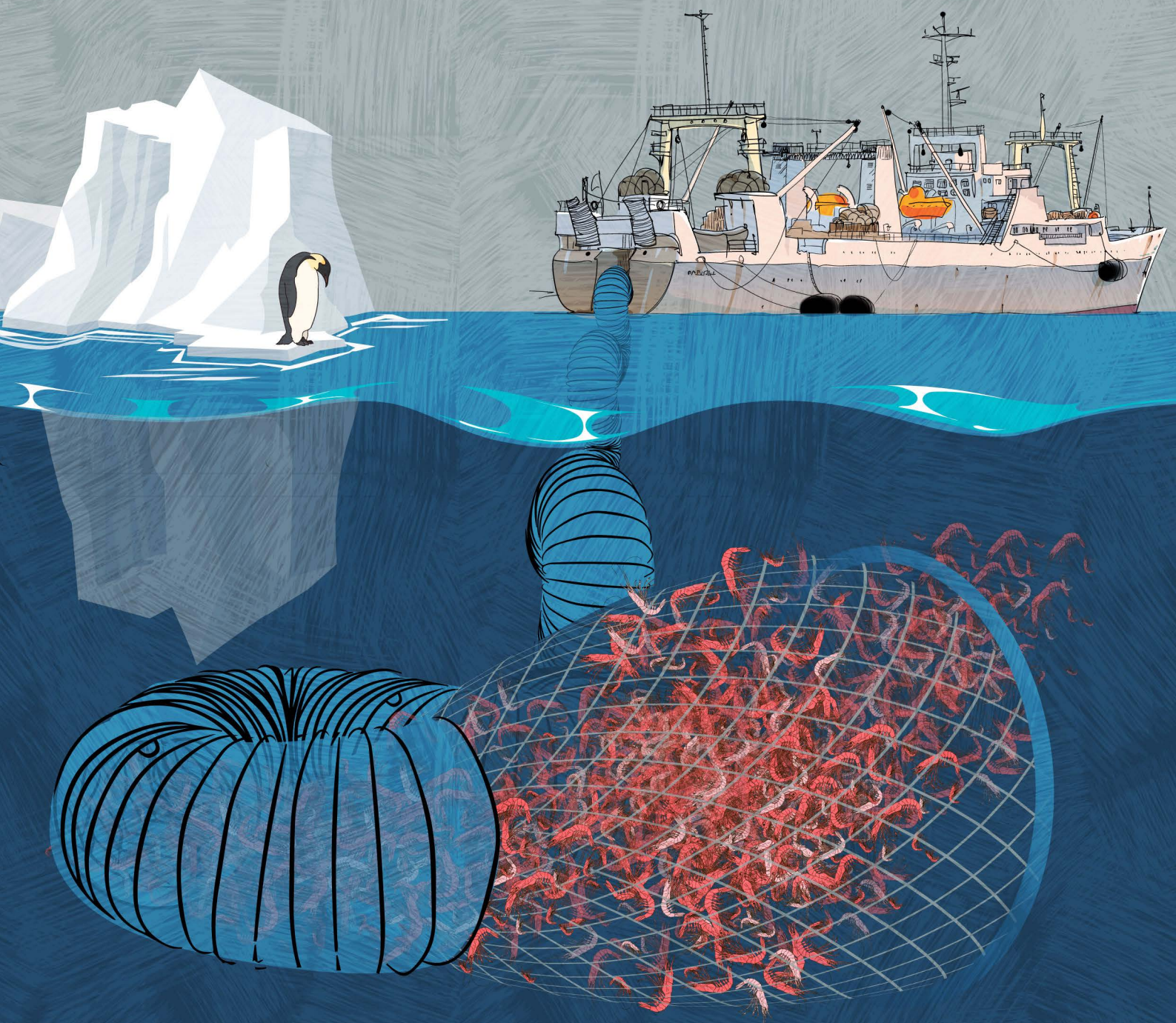


Krill, Baby, Krill

Les sociétés profitant du pillage de l'Antarctique



Les informations mentionnées dans ce document ont été obtenues de sources jugées fiables et de bonne foi. Toutes interprétations potentielles de ce rapport dans le sens d’allégations allant à l’encontre d’entreprises spécifiques ou d’entreprises nommées seraient fallacieuses ou incorrectes. Les auteurs n’acceptent aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour toute perte directe ou consécutive à l’utilisation de ce document et de son contenu.

Ce rapport a été publié en août 2022 par la
Fondation Changing Markets

www.changingmarkets.org

Design: Pietro Bruni - toshi.ltd



Le krill de l'Antarctique constitue une pierre angulaire de tout l'écosystème antarctique. L'essentiel de la faune marine de l'océan Austral se compose de prédateurs directs du krill ou d'animaux séparés du krill par un seul maillon, ce qui signifie que de nombreuses espèces comme les baleines, les manchots, les phoques ou les calmars dépendent du krill comme source majeure de nourriture¹.

En raison du réchauffement climatique, l'océan Austral connaît déjà d'importantes transformations qui ont des effets sur les températures, la dynamique de la glace de mer et les courants marins, et leurs effets cumulés sur l'écosystème marin devraient considérablement augmenter au cours de ce siècle². Publié en 2022, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montre que ces transformations à l'ouest de la péninsule Antarctique perturbent déjà le krill, il met en doute la viabilité des chaînes d'approvisionnement et il recommande aux parties prenantes du secteur d'explorer des solutions alternatives comme les macroalgues³.

De nombreuses études ont montré la façon dont les activités de pêche ciblant le krill exacerbent les menaces qui pèsent déjà sur lui et sur ses prédateurs⁴. Une des principales préoccupations ne porte pas sur *les volumes* de krill pêchés, mais sur *les lieux* de pêche du krill. Depuis des années, les défenseurs de l'environnement tirent la sonnette d'alarme sur la concentration des activités de pêche dans de très petites zones⁵. Cette exploitation concentrée du krill chevauche les aires d'alimentation d'espèces clés, telles que les manchots et les phoques, forcés de rivaliser avec les navires de pêche pour se nourrir.

Cette situation n'est pas prête de changer, étant donné que les activités de pêche se sont intensifiées ces dix dernières années⁶. Seuls cinq pays (pour un total de 12 à 14 navires) pratiquent la pêche au krill dans la région, l'entreprise norvégienne leader du marché, Aker BioMarine, ayant réalisé 65 % des captures en 2021⁷. Mais les niveaux de captures ont augmenté au cours de la dernière décennie, et les limites de captures autorisées dans certaines zones ont été atteintes bien plus rapidement ces dernières années⁸. Ces tendances risquent de s'aggraver; davantage de parties ont manifesté leur intérêt pour cette pêche, et les acteurs actuels ont annoncé leur intention d'accroître leur production. Parallèlement, la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), responsable de la gestion de la pêche au krill, a échoué à plusieurs reprises à trouver un consensus permettant d'adopter des mesures plus protectrices pour le krill et les écosystèmes locaux⁹.



| Shutterstock

Lumière sur les chaînes opaques de l'approvisionnement en krill

Deux produits finaux à base de krill dominent principalement le marché à l'heure actuelle : la farine de krill (largement utilisée comme additif alimentaire par l'industrie aquacole) et l'huile de krill (extraite surtout pour produire des compléments alimentaires riches en oméga-3).

L'enquête de Changing Markets sur les 50 plus grands magasins en ligne de commerce de détail montre à quel point il est encore facile de nos jours de trouver des compléments alimentaires à base de krill dans le monde. Sur les 50 plus grands détaillants mondiaux qui vendent des compléments alimentaires :

1. **68 %** (34 détaillants) vendent des produits à base d'huile de krill ;
2. **88 %** des 17 détaillants nord-américains et 75 % des 8 détaillants asiatiques examinés vendent des compléments alimentaires à base d'huile de krill ; et
3. **près de la moitié** des 21 chaînes de magasins européennes vendent des compléments alimentaires à base d'huile de krill.

Le parcours de la farine de krill est bien plus difficile à retracer que celui de l'huile de krill. Ce produit a pour principale finalité d'entrer dans la composition des farines pour poissons utilisées dans l'aquaculture, une industrie qui se caractérise par un manque de transparence endémique. Pourtant, une enquête approfondie sur un échantillon de 16 chaînes de magasins européennes en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni a montré que toutes sont susceptibles de vendre des produits à base de saumon d'élevage nourri avec des aliments contenant du krill :

Comme dans le cas des poissons sauvages utilisés par l'aquaculture, aucun des détaillants n'a élaboré de politiques d'approvisionnement excluant l'utilisation d'aliments à base de krill pour leurs produits de la mer issus d'élevages. Les produits à base de saumon trouvés chez Aldi Nord, Edeka, Kaufland et Lidl (Allemagne), Auchan, Carrefour, Intermarché et Leclerc (France), Carrefour, Dia, Lidl et Mercadona (Espagne), et Asda, Marks & Spencer, Sainsbury's et Tesco (Royaume-Uni) sont tous liés à une alimentation à base de krill. Dans tous les cas, les aliments à base de krill trouvés dans les chaînes d'approvisionnement de ces détaillants proviennent du plus grand acteur du marché, l'entreprise norvégienne Aker BioMarine.

En amont de la chaîne d'approvisionnement, l'enquête montre également que cinq des plus grandes entreprises européennes de saumon d'élevage (Bakkafrost, Cermaq, Grieg Seafood, Lerøy Seafood et Norway Royal Salmon) utilisent de la farine de krill probablement fournie par Aker BioMarine, du moins pour une partie de leur production de saumon.

La plus grande entreprise de saumon au monde, Mowi, ainsi que SalMar et Cooke Aquaculture ne semblent pas utiliser d’aliments à base de krill.

Enfin, l’enquête montre également que deux (BioMar et Skretting) des quatre entreprises d’aliments pour poissons dominant l’aquaculture mondiale ajoutent de la farine de krill aux aliments qu’elles produisent et se fournissent en krill auprès d’Aker BioMarine, tandis que les deux autres (Mowi et EWOS) ne semblent pas utiliser de farine de krill.

Tactiques de l’industrie pour légitimer la pêche au krill

Les acteurs du secteur ont dû légitimer l’existence des produits à base de krill au moyen de recherches et d’études destinées à promouvoir les soi-disant avantages de ces produits et à justifier leur prix élevé par rapport à des produits de la mer similaires¹⁰. À ce jour cependant, la plupart des études – que l’industrie commande souvent elle-même – ont rendu des conclusions mitigées¹¹. Pourtant, l’industrie n’abandonne pas ; elle tente désespérément de créer de nouveaux produits et marchés afin de soutenir ses opérations non rentables. Aker BioMarine, responsable de deux tiers des captures mondiales de krill et de 80 % de la production mondiale d’huile de krill¹², a enregistré une perte nette presque continue ces dix dernières années. Pour y remédier, l’entreprise entend augmenter ses revenus provenant de nouveaux marchés et de marchés existants, accroître ses efforts de pêche, et développer et commercialiser de nouveaux produits, tels que la protéine de krill destinée à la consommation humaine¹³ et à l’alimentation des animaux de compagnie.

Pendant ce temps, l’industrie du krill minimise les préoccupations environnementales au moyen de techniques de greenwashing et de commercialisation agressives qui masquent ses impacts écologiques (par exemple en créant ses propres écolabels). Cette situation est favorisée par le Marine Stewardship Council (MSC), dont la certification ne tient compte ni des effets du changement climatique, ni de l’impact des pêcheries dans leur ensemble sur les prédateurs, ni de notre compréhension limitée du cycle de vie du krill et de son importance dans le réseau trophique de l’Antarctique¹⁴. Cette certification offre une couverture à l’industrie et entrave d’autant plus les discussions plus globales et plus approfondies quant à la durabilité de la pêche.

Le rapport montre que l’industrie de la pêche au krill est intrinsèquement non durable parce qu’elle menace un des écosystèmes les plus fragiles au monde, déjà sous pression en raison de la rapide accélération de la crise climatique. Rien ne peut justifier de laisser cette industrie poursuivre le pillage de l’Antarctique dans le but de développer ces produits inutiles. La fondation Changing Markets demande :

un moratoire immédiat sur la pêche au krill ;

- 1. aux détaillants, aux producteurs de nourriture animale et aux fermes piscicoles d’éliminer progressivement la capture de poissons sauvages, dont le krill, au service de l’aquaculture ;
- 2. aux détaillants de cesser immédiatement de proposer des compléments alimentaires à base de krill ; et
- 3. aux consommateurs d’abandonner les compléments alimentaires à base de krill et d’exiger que les poissons d’élevage ne soient pas nourris au krill.



References

1

Trathan, P.N. et Hill S., 2016, « The importance of krill predation in the South Ocean », in V. Siegel (éd.), *Biology and Ecology of Antarctic Krill*, Springer, p. 321-350. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/305810708_The_Importance_of_Krill_Predation_in_the_Southern_Ocean.

2

Mayewski, P. A., Meredith, M.P., Summerhayes, C. P., Turner, J., Worby, A., Barrett, P. J. *et al.*, 2009, « State of the Antarctic and Southern Ocean climate system », *Review of Geophysics*, 47:RG1003. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/313213432_State_of_the_Antarctic_and_Southern_Ocean_Climate_System.

3

GIEC, 2022, *Climate change 2022: Impacts, adaptation and vulnerability – Summary for policymakers*. Disponible en ligne à l'adresse : https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf.

4

Klein, E.S., Hill, S.L., Hinke, J.T., Phillips, T. et Watters, G.M., 2018, « Impacts of rising sea temperature on krill increase risks for predators in the Scotia Sea », *PLOS One*, 31 janvier 2018. Disponible en ligne à l'adresse : <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0191011#pone-0191011-g001>.

5

Watters, G.M., Hinke, J.T. et Reiss, C.S., 2020, « Long-term observations from Antarctica demonstrate that mismatched scales of fisheries management and predator-prey interaction lead to erroneous conclusions about precaution », *Scientific Reports*, 10(2314). Disponible en ligne à l'adresse : <https://doi.org/10.1038/s41598-020-59223-9>.

6

CCAMLR Secretariat,2021, *Fishery report 2020: Euphausia Superba in Area 48*, 16 mars 2021. Disponible en ligne à l'adresse : https://fishdocs.ccamlr.org/FishRep_48_KRI_2020.pdf.

7

Aker BioMarine ASA, 2022, *Company presentation*, février 2022. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.akerbiomarine.com/hubfs/Aker%20BioMarine%20-%20Company%20presentation%20%20-%20February%202022%20final.pdf>.

8

Oceans Inc., 2021, *Krilling for oil*, 6 septembre 2021. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.oceansinc.earth/krilling-for-oil>.

9

Syal, R., 2021, « Countries fail to agree on Antarctic conservation measures for fifth straight year », *Mongabay*, 15 novembre 2021. Disponible en ligne à l'adresse : <https://news.mongabay.com/2021/11/countries-fail-to-agree-on-antarctic-conservation-measures-for-fifth-straight-year/>.

10

Kwantes, J., Grundmann, O., 2015, « A brief review of krill oil history, research and the commercial market », *Journal of Dietary Supplements*. Disponible en ligne à l'adresse : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/24689485/>.

11

Nicol, S., 2018, *The curious life of krill: a conservation story from the bottom of the world*, Island Press, Washington DC, p.118.

12

Aker BioMarine ASA, 2022, *Company presentation*, février 2022. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.akerbiomarine.com/hubfs/Aker%20BioMarine%20-%20Company%20presentation%20%20-%20February%202022%20final.pdf>.

13

Aker BioMarine ASA, 2022, *Company presentation*, février 2022. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.akerbiomarine.com/hubfs/Aker%20BioMarine%20-%20Company%20presentation%20%20-%20February%202022%20final.pdf>.

14

Jolly, D., 2010, « Krill harvest certification upsets conservationists », *The New York Times*, 23 juin 2010. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.nytimes.com/2010/06/23/science/earth/23krill.html>.

